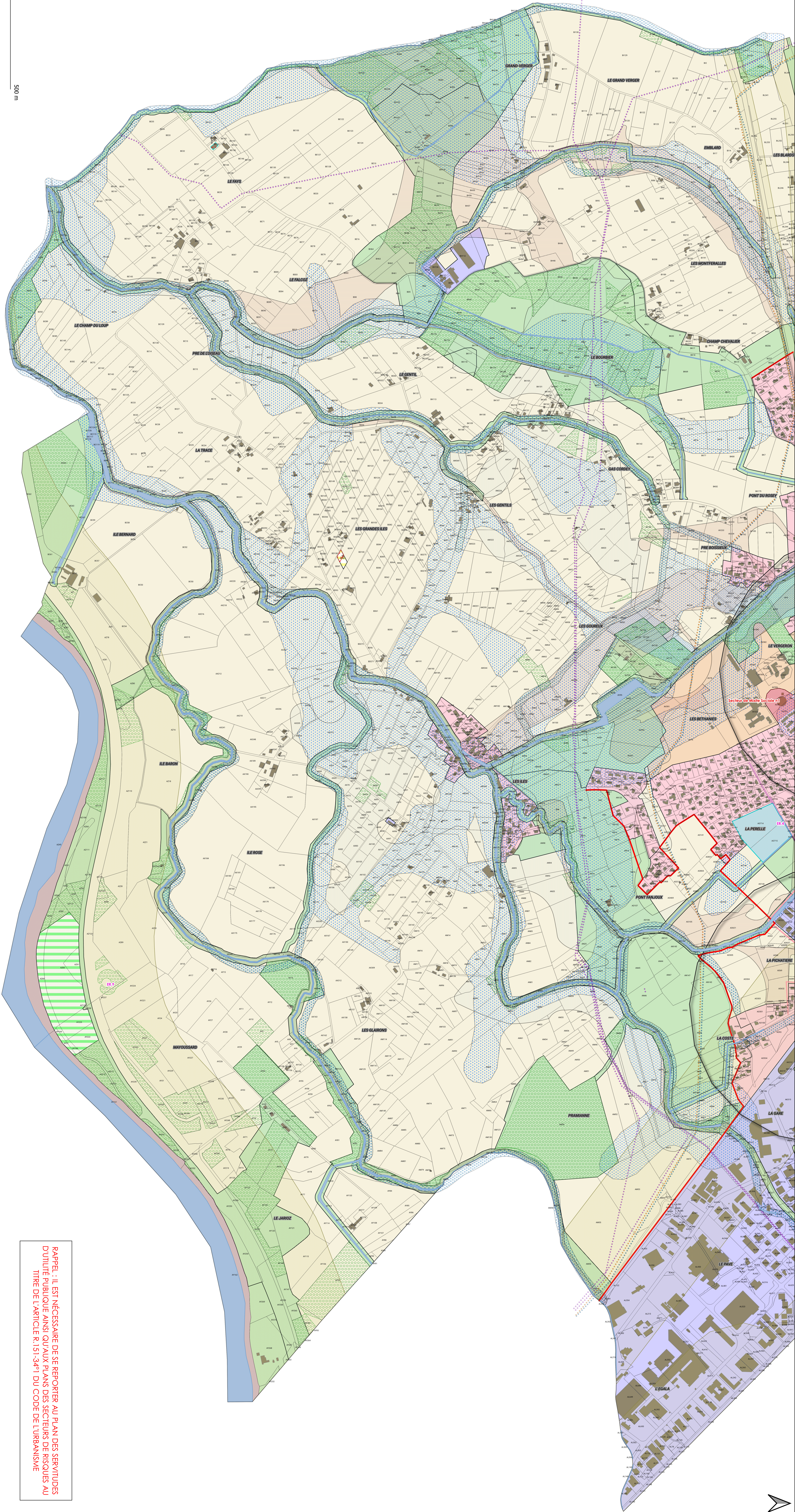




RAPPEL : IL EST NÉCESSAIRE DE SE REPORTER AU PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE AINSI QU'AUX PLANS DES SECTEURS DES RISQUES AU TITRE DE L'ARTICLE R151-34°1 DU CODE DE L'URBANISME



Département de l'Isère
Commune de MOIRANS

MODIFICATION N°1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Règlement graphique



Plan n°2 : PARTIE SUD

Echelle 1/5000



MS1 approuvée le : 29 Avril 2022

VERDI

Cadastre

- Limites communales
- Cours d'eau

Zonage modifié

- Zone UB
- Zones Ua/Ua/Uc
- Zones UA, Uah, UCa, UCb et UCcp
- Zone UE
- Zone A
- Zone Ah
- Zones N, Nco, Np, Ns, Nse
- Zones Nja, Nsi
- Zones Aub et AUC
- Zone AUoap

UA : Zone regroupant les secteurs historiques du centre-ville de la commune, dont la constitution le long des voies de communication a été le résultat d'un développement continu.

UB : Zone à caractère résidentiel, accueillant un type d'habitat essentiellement collectif.

UC : Zone à dominante d'habitat résidentiel de type pavillonnaire individuel ou individuel jumelé.

UCa : sous-secteur accueillant des constructions individuelles ou collectives sous le mode du logement ;

UCb : sous-secteur regroupant les constructions individuelles ou collectives sous le mode du logement ;

UCcp : sous-secteur regroupant les constructions individuelles ou collectives sous le mode du logement ;

UE : Zone réservée aux activités industrielles, d'activités de bureau, de services, artisanales et de commerce de détail, et de commerce de gros.

A : Zone à dominante d'habitat résidentiel de type pavillonnaire individuel ou individuel jumelé.

Ah : sous-secteur qui correspond au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

N : Zone d'habitat résidentiel de type pavillonnaire individuel ou individuel jumelé.

Nco : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Np : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Ns : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Nse : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Nja : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Nsi : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Aub : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

AUC : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

AUoap : Zone correspondant au site du quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

A : Zone dans laquelle peuvent être classés les secteurs de la commune, adaptés ou non, à protéger en raison du potentiel géologique, biologique ou paysager.

UB : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

UC : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

UE : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

A : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Ah : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

N : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Nco : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Np : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Ns : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Nse : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Nja : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Nsi : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Aub : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

AUC : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

AUoap : Zone correspondant au site du quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

A : Zone dans laquelle peuvent être classés les secteurs de la commune, adaptés ou non, à protéger en raison du potentiel géologique, biologique ou paysager.

UB : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

UC : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

UE : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

A : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Ah : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

N : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Nco : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Np : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Ns : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Nse : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Nja : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Nsi : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Aub : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

AUC : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

AUoap : Zone correspondant au site du quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

A : Zone dans laquelle peuvent être classés les secteurs de la commune, adaptés ou non, à protéger en raison du potentiel géologique, biologique ou paysager.

UB : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

UC : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

UE : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

A : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Ah : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

N : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Nco : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Np : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Ns : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Nse : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Nja : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Nsi : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

Aub : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

AUC : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

AUoap : Zone correspondant au site du quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

A : Zone dans laquelle peuvent être classés les secteurs de la commune, adaptés ou non, à protéger en raison du potentiel géologique, biologique ou paysager.

UB : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

UC : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

UE : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

A : sous-secteur correspondant au quartier de La Roche-Vivier et La Pichetière.

